

19 mai 2023

## COMMANDE DE BAC ROULANT POUR LES ORDURES

Vous avez  
jusqu'au 22 juin  
pour commander!

Cher(ère) citoyen (ne),

Dans le but de réduire la quantité de déchets enfouie ainsi que favoriser un meilleur tri de vos matières résiduelles, la municipalité procédera d'ici le 31 décembre 2023 à l'implantation des bacs roulants obligatoires pour les déchets.

En effet, la municipalité a déjà modifié sa réglementation à cet égard en prévoyant notamment **qu'UN SEUL CONTENANT ne sera autorisé par logement**, à moins d'une autorisation spéciale (exemple famille nombreuse). Le règlement prévoit également que le contenant doit respecter les caractéristiques suivantes, soit :

- Sur roues
- De couleur noire ou verte
- D'une capacité de 240 ou de 360 litres
- Muni d'un couvercle et de prises adéquates pour la collecte mécanisée

**Si vous possédez déjà un tel contenant et qu'il est toujours en bon état**, vous pourrez le conserver et ne pas tenir compte de la présente. Par ailleurs, si vous ne possédez pas de contenant conforme ou désirez changer votre contenant actuel, nous vous proposons d'effectuer un achat groupé (bacs noirs seulement), afin de réduire ainsi les coûts d'acquisition. Plus il y aura de commandes, meilleur sera le prix unitaire.



Le prix d'acquisition d'un bac dépendra notamment de la décision du conseil municipal d'assumer ou non une portion des frais et de la quantité de bacs commandés. Dans tous les cas, nous estimons un prix d'acquisition **autour de 125\$ par bac**. Ce montant inclut les éléments suivants :

- La livraison à votre porte
- L'entretien sans frais<sup>1</sup> du contenant par la municipalité
- L'identification du bac (logo de la municipalité et numéro de série)
- Toutes les taxes applicables (TPS/TVQ)

À noter que seuls les contenants identifiés et acquis dans le cadre du présent achat groupé seront entretenus par la municipalité. Ces contenants seront ensuite liés à la propriété et devront y demeurer et ce, malgré un changement de propriétaire.



**Vous avez jusqu'au 22 juin prochain** pour commander via la municipalité en communiquant avec la réception au 819-838-5006 ou encore à [info@ayerscliff.ca](mailto:info@ayerscliff.ca). Après cette date, il sera de la responsabilité du citoyen de faire l'acquisition d'un contenant conforme pour la collecte.

**IMPORTANT : Prenez note que dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, seuls les déchets déposés dans ce type de contenant seront ramassés par l'entrepreneur, tout autre rebus au sol ou dans un autre contenant seront laissés sur place et vous serez responsables d'en disposer et à vos frais.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous souhaitons un bel été!

Votre Municipalité

<sup>1</sup> L'entretien sans frais sera limité par une politique à venir afin d'éviter tout abus.



958 Main Street  
 Ayer's Cliff QC J0B 1C0  
 Tel. : (819) 838-5006  
 Fax : (819) 838-4411  
[info@ayerscliff.ca](mailto:info@ayerscliff.ca) - [www.ayerscliff.ca](http://www.ayerscliff.ca)

May 19<sup>th</sup>, 2023

**ORDERING OF ROLLING BINS FOR GARBAGE**



Dear citizen,

In order to reduce the amount of waste sent to landfills and to promote better sorting of your residual materials, the Municipality will proceed with the implementation of mandatory wheeled bins for waste by December 31, 2023.

Indeed, the Municipality has already modified its By-law in this regard by providing that **ONLY ONE CONTAINER will be authorized per dwelling**, unless special authorization is granted (e.g. large family). The By-law also provides that the container must respect the following characteristics:



- On wheels
- Black or green color
- With a capacity of 240 or 360 liters
- Equipped with a lid and adequate outlets for mechanized collection

**If you already have such a container and it is still in good condition**, you can keep it and disregard the present. However, if you do not have a compliant container or if you wish to change your current container, we suggest that you make a group purchase (black bins only), in order to reduce the acquisition costs. The more orders we receive, the better the unit price.

The price of a bin will depend on whether or not Town Council decides to assume a portion of the costs and the number of bins ordered. In all cases, we estimate a purchase price of **around \$125 per bin**. This amount includes the following:

- Delivery to your door
- Free maintenance of the container by the Municipality<sup>1</sup>
- Identification of the bin (Municipality's logo and serial number)
- All applicable taxes

Please note that only the containers identified and acquired through this group purchase will be maintained by the Municipality. These containers will then be linked to the property and must remain there, despite a change in ownership.



**You have until June 22nd** to order through the Municipality by contacting the reception at 819-838-5006 or at [info@ayerscliff.ca](mailto:info@ayerscliff.ca). After this date, it will be the citizen's responsibility to purchase a compliant container for the collection.

**IMPORTANT: Please note that as of January 1st 2024, only waste deposited in this type of container will be picked up by the contractor. Any other waste on the ground or in another container will be left on site and you will be responsible for its disposal at your expense.**

We thank you for your attention and wish you a great summer!

Your Municipality

<sup>1</sup> No-cost maintenance will be limited by an upcoming policy to prevent abuse.